

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 7 octobre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS SOCIALES

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME « J'ENTREPRENDS HA-PY »

Le programme « J'entreprends Ha-Py » associe le Département et la Société hydroélectrique du Midi (SHEM) pour permettre à des allocataires du RSA de créer leur propre entreprise. Ces derniers bénéficient d'un accompagnement intensif d'une durée de 5 à 6 mois.

- En 4 ans, **57 participants ont rejoint le programme et 26 projets de création d'entreprise ont abouti.**

Au vu de ce bilan positif, le programme « J'entreprends Ha-Py » est reconduit entre le Département et la SHEM pour la période 2022-2023.

LOGEMENT : ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- **18 366 € d'aides ont été attribuées par le Département pour aider des propriétaires privés et des bailleurs sociaux** à financer des travaux d'amélioration de leurs logements.

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

AIDES À L'ACQUISITION DE MATÉRIEL AGRICOLE

Le Département attribue des subventions aux coopératives agricoles (CUMA) souhaitant acquérir ou bien renouveler du matériel.

- **21 coopératives agricoles ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossiers pour un total de 60 000 €.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr